



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110588**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/09/2025 7H46 C:005300 I:31312  
V/REF : 1024952  
V/Email reçu le Lundi 01/09/2025 à 7H46

SEMCODA  
Agence de Bourgoin Jallieu  
103, RUE DE LA LIBERATION  
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00575  
IMMEUBLE : LES RIVES -0575  
ALLEE DU RESERVOIR  
ALLEE DES RIVES  
38300 BOURGOIN JALLIEU

Vaulx en Velin, le 17 Novembre 2025

Référence Marché: M\_230260003-1  
LOCALISATION : ALLEE N°14 RIVES-  
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE DE RESEAU EP AVEC NETTOYAGE GRILLES ET TABOURETS  
SUR VOIRIE  
Donneur d'ordre : Mme L DEGLAINE

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé  
d'une pompe haute pression.

LE 25/09/2025 A 15H30 :  
ARRIVEE SUR PLACE - REPERAGE DES LIEUX  
- EXTRACTION MECANIQUE DE BLOCS DE BETON ET GROS CAILLOUX DANS LE RESEAU  
- DEBOUCHAGE CURAGE HAUTE PRESSION DE 50ML DE RESEAU EP ET DE 7 GRILLES  
- CONTROLE ECOULEMENT - RETABLI

PRESENCE DE CAILLOUX, NOUS PRECONISONS UN PASSAGE CAMERA

LE 14/11 A 09H00 :  
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS  
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS  
CURAGE HAUTE PRESSION ET INSPECTION TELEVISEE EN SIMULTANE DU RESEAU  
EAU PLUVIALE SUR 45 METRES LINEAIRES ET DE 7 REGARDS  
- AUCUNES ANOMALIES CONSTATEES  
- LES MORCEAUX DE CIMENT SORTIES LORS DE LA DERNIERE INTERVENTION  
PROVENAIENT SUREMENT DE LA CONSTRUCTION DU LOTISSEMENT  
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

**OBSERVATIONS** : MP LCOMPTER Email envoyé le 14/11/25 à 16H41 \_ Envo i (CR/AB)

LE RAPPORT CAMERA VOUS SERA TRANSMIS PROCHAINEMENT

DT LCOMPTER Email envoyé le 28/09/25 à 19H12 \_ Envo i (CR/AB)



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110588**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

SUITE A NOTRE CONVERSATION TELEPHONIQUE, NOUS CLOTURONS CE DOSSIER

PREVOIR UN PASSAGE CAMERA AVEC CURAGE HP EN CIMULTANEE AFIN D'IDENTIFIER  
L'ORIGINE DU PROBLEME (PRESENCE DE CAILLOUX DANS LE RESEAU)

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage  
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).  
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement  
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer  
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs  
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y  
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

| =====                    |                                          |      |        |    |                |
|--------------------------|------------------------------------------|------|--------|----|----------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U.   | HT |                |
| 3,00                     | CU0001-H(s)curage >1er tampon 25/09      | 4    | 121,98 |    | 365,94         |
| 4,00                     | CU0001-H(s)curage >1er tampon 14/11      | 5    | 121,98 |    | 487,92         |
| 1,00                     | CU0002-Ffait pass Caméra avec rapp 14/11 | 6    | 243,96 |    | 243,96         |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |        |    | 1097,82        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                          |      |        |    | 109,78         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |        |    | <u>1207,60</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1024952 du 29/08/2025

Réc.

SEMCODA  
AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU  
103, rue de la Libération  
38300 BOURGOIN JALLIEU  
Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

### Lieu d'intervention

14 ALLEE DES RIVES  
38300 BOURGOIN JALLIEU

### Référence de la Demande

THCPLOPCI Txv hors contra Plomberie Partie cne int. 1

02-EE-2224-ENT-61567100

Marché : M - 230260003-1

00575-00004-00002 ALLEE DES RIVES

### Délai

Date limite exécution : 13/09/2025

### Observations

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                                                              | Qté  | PU HT  | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|--------|--------|--------|-----------|
| CU0001 CURAGE RESEAU<br>(remise au diamètre initial de la canalisation) compris<br>aspiration résidu tartre, graisse, débris, cailloux<br>(unité=Heure)<br><br>curage réseaux ep avec nettoyage grilles et tabourets sur<br>voirie | 1,00 | 152,48 | 152,48 | 15,25  | 167,73    |
| Total H.T.                                                                                                                                                                                                                         |      |        |        |        | 152,48    |
| Total TVA                                                                                                                                                                                                                          |      |        |        |        | 15,25     |
| Total TTC                                                                                                                                                                                                                          |      |        |        |        | 167,73    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 29/08/2025

Le Responsable  
Nom et Signature

La Responsable d'Agence  
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **ALLEE DES RIVES 38300 BOURGOIN JALLIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **01/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1024952